



BULLETIN DE COTISATION 2023

COTISATIONS	TARIF H.T.	T.V.A.	MONTANT T.T.C.
COTISATION INDIVIDUELLE :			
• Cotisation individuelle 2023	125.00 €	25.00 €	150.00
• OU Cotisation 1ere adhésion OMGA	58.33 €	11.66 €	70,00 €
• OU Cotisation Micro BNC* / BIC	58.33 €	11.66 €	70,00 €
• OU Cotisation Auto-Entrepreneur	16,67 €	3,33 €	20,00 €
<u>Une seule cotisation est à régler en fonction de votre option fiscale</u>			
	TOTAL T.T.C.		

Note : *Adhérents ne déposant pas de déclarations fiscales professionnelles 2035 à la fin de l'année

Règlements par carte bancaire directement sur notre site internet :

<https://www.aga-ps.com/boutique/>

COTISATION A REGLER AU PLUS TARD LE 15/02/2023

CE DOCUMENT EST A CONSERVER EN JUSTIFICATIF DE REGLEMENT POUR VOTRE COMPTABILITE 2023 NOUS NE DELIVRONS PAS DE RECU